



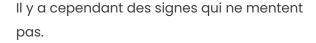
Négociations à Radio-Canada

Nouvelle ère ou futur lointain?

Depuis l'échange des cahiers de demandes respectifs du STTRC et de la direction de Radio-Canada les 14 et 15 octobre dernier, des rencontres de négociation ont eu lieu selon ce qui avait été convenu entre les parties, à raison de deux séances par semaine.

La régularité des rencontres ne signifie pas pour autant que les négociations avancent aussi rondement qu'espéré. Comme mentionné lors du dernier bulletin, plusieurs demandes de la partie patronale se résument à des énoncés d'intention généraux, sans que leur portée ni la mécanique proposée ne soient explicitées.

Afin de faciliter les travaux, les parties ont planché sur un plan de travail conjoint, afin de convenir de l'ordre et de la façon d'aborder les différents sujets.



Sur nombre d'enjeux, le comité patronal de négociation ne propose qu'une diminution des conditions de travail de ses employé-es pour répondre à sa vision du problème, y compris lorsqu'il est question de faire face aux défis causés par les problèmes de pénurie et de rareté de main-d'œuvre. Ces enjeux n'ont pas encore été abordés de manière précise, mais cela ne saurait tarder.

Alors que les reportages se multiplient, y compris sur nos propres ondes, sur la créativité et l'imagination mises de l'avant par les employeurs afin d'attirer et de retenir une main-d'œuvre de plus en plus rare, on sent jusqu'à maintenant bien peu d'enthousiasme de la part du comité patronal pour toute forme de solution autre que celles cherchant à maximiser les périodes de disponibilité et à augmenter la sévérité des sanctions pour celles et ceux qui ne sauraient les respecter.



En négociation, la réponse la plus facile sera toujours de dire « non ». Mais encore faut-il savoir entendre les préoccupations exprimées, voire partager cette volonté de résoudre les problèmes qui minent nos milieux de travail. Malheureusement, cette « nouvelle ère de relations de travail », annoncée maintes fois par la direction de Radio-Canada au cours

des dernières années, ne semble pas avoir inspiré jusqu'à maintenant l'approche retenue par les représentants patronaux à la table de négociation.



Voici la composition du comité patronal de négociation :

- Michel Marcoux | Premier conseiller,
 Relations industrielles, Ressources
 humaines, Services français, Personnes
 et culture (porte-parole de la partie patronale)
- Christian Grégoire | Directeur,
 Programmation régions web/radio/télé,
 Services français
- Alexis Béchard | Premier directeur,
 Partenaires d'affaires, Ressources
 humaines, Services français, Personnes et culture
- Benoit Beaulne | Premier directeur,
 Services de production, Production des médias, Services français

- Frédéric Vanasse | Premier directeur,
 Développement professionnel, gestion stratégique et projets spéciaux, Services français
- Youni Shabah | Première directrice,
 Planification opérationnelle et stratégique,
 Services français
- Denise Desgagnés | Directrice,
 Planification opérationnelle et stratégique,
 Service de soutien, Services français
- Chantale Gagnon | Première cheffe,
 Diffusion des contenus, Technologies &
 Infrasctuctures
- Meredith Dellandrea | Directrice régionale,
 Planification, gestion et acquisition de contenu, Services anglais (absente pour l'instant)





